

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Comptes 2025 de l'Etat de Vaud – l'Etat encaisse et dépense, le peuple attend

---

Lausanne, le 2 avril 2026

#### **L'économie vaudoise ne cesse de maintenir le canton de Vaud à flot tandis que la nécessité de voter sur l'initiative 12% devient urgente.**

L'alarmisme affiché lors des comptes des années précédentes fait désormais place une certaine forme d'espoir manifesté par le gouvernement. Cadre légal du petit équilibre retrouvé, progression «contenue» des charges, revenus en hausse, déploiement de mesures d'assainissement, dette stable... le gouvernement se veut encourageant.

Toutefois, bien que ces comptes 2025 respectent le petit équilibre, une lecture attentive montre encore et toujours des charges non maîtrisées alors même que les rentrées ne cessent de croître. Si le déficit ne s'élève qu'à 156 millions (pour 369 en 2024), les revenus supplémentaires de 727 millions de comptes à comptes auraient pourtant dû permettre d'enregistrer un résultat positif. Il n'en est rien puisque l'Etat de Vaud continue à présenter une augmentation de charges incontrôlée (+514 mios / +4,2% ) soit 40 millions supplémentaires par rapport au budget.

Les revenus quant à eux n'arrêtent pas d'augmenter. Outre le fait que la BNS redistribue à nouveau des bénéfiques (+126 mios), les personnes morales contribuent inlassablement aux revenus de l'Etat que cela soit par leur dynamisme ou par le biais de l'augmentation de l'impôt (OCDE) pour 214 mios supplémentaires. La baisse de rentrées momentanées sur l'impôt pour les personnes physiques s'explique en grande partie par la diminution fiscale votée par le Grand Conseil. Elle démontre surtout qu'il est possible de proposer des baisses d'impôts sans faire sombrer les finances cantonales. Les contribuables vaudois ne sauraient être victimes d'un Etat dispendieux.

Dans un contexte où l'Etat ne cesse de dépenser toujours plus et d'encaisser toujours plus, il faut rappeler que Vaud reste inlassablement le pire canton pour l'imposition des personnes physiques. C'est dire si l'attente de la décision du Tribunal fédéral quant à l'initiative «Baisse d'impôt pour tous» se fait pressante pour permettre au peuple vaudois de pouvoir enfin voter sur cette initiative. Appuyée par plus de 28'000 signatures, elle constitue la seule solution pour permettre d'améliorer la situation des contribuables.

---

#### **Pour tous contacts:**

Philippe Miauton, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie,  
[philippe.miauton@cvci.ch](mailto:philippe.miauton@cvci.ch), +41 79 277 68 41

Olivier Feller, directeur de la Chambre vaudoise immobilière, [feller@cvi.ch](mailto:feller@cvi.ch), +41 79 658 31 92

Christophe Reymond, secrétaire général de la Fédération patronale vaudoise,  
[creymond@centrepatronal.ch](mailto:creymond@centrepatronal.ch), +41 79 621 12 05

---